

----- Forwarded message -----

De : **Christian-Henri MATHIEU**

Date: dim. 7 avr. 2019 à 16:47

Subject: Projet de centrale photovoltaïque des Pierres Plantées - Grandrieu

To: ep.cenphoto.grandrieu@gmail.com <ep.cenphoto.grandrieu@gmail.com>

Madame Viala,

Je viens de prendre connaissance du dossier soumis à l'enquête publique concernant le projet de centrale photovoltaïque des Pierres Plantées de Grandrieu.

Veuillez trouver ci-dessous mes commentaires / questions relatives à ce projet:

A première vue, l'utilisation de ce délaissé minier pour y implanter une centrale photovoltaïque peut sembler judicieuse.

Toutefois je relève des incohérences et des imprécisions qui me semblent significatives:

- Ce projet ne peut pas s'inscrire dans l'orientation 6 du SRCAE Languedoc-Roussillon (comme c'est annoncé en page 114) puisque celui-ci a été annulé en 2017. Il s'agit là d'une grave incohérence administrative qu'un tribunal administratif ne manquerait sans doute pas de relever.

- Qu'advient-il de l'utilité publique de ce projet si le projet de liaison souterraine 63kV entre Montgros et Lapanouse (longueur 14 km) et celui du nouveau poste source 63/20 kV de la Panouse ne se font pas pour une raison ou une autre? Le calendrier de lancement de ces 3 projets semble contradictoire: il faut d'abord être sûr que cette liaison et ce poste se feront avant de commencer à envisager de réaliser la centrale photovoltaïque de Grandrieu.

- Sur le plan technique, tous les chiffres de production électrique sont fournis pour une température au niveau des cellules photovoltaïques de 25°C. Or le nombre de jours où la température excède 25°C à Grandrieu est très faible (cf. chapitre 4.1.1.3 et figure 30 page 38 du fichier "1_pdfsam_EIE PP VF.pdf") et est concentré sur les mois de juillet et d'août (qui ne sont pas les 2 mois où on a le plus besoin d'électricité en Lozère!!). Ceci implique que la quantité de MWh/an annoncée (5040) est très probablement fortement exagérée.

- La durée d'exploitation prévue est de 30 ans. Or le rendement de panneaux photovoltaïques décroît rapidement. Est-ce que cette baisse inéluctable du rendement a été prise en compte dans l'obtention des 5040 MWh/an?

- Sur cette longue durée d'exploitation est-il prévu un nettoyage régulier des panneaux (qui correspondrait à un gaspillage d'eau dans une zone qui en manque certains étés) puisqu'on sait que l'encrassement des panneaux diminue significativement leur rendement effectif.

- Il est dit que ce projet diminuerait les rejets de CO₂ de 136 tonnes par an. Ce chiffre comprend-il la totalité des émissions de CO₂ générées par ce projet tout au long de sa vie, c'est-à-dire "construction + exploitation + démantèlement"? Si ce n'est pas le cas, merci de communiquer au public le vrai chiffre qui seul permettrait de juger de l'intérêt éventuel de ce projet.

- Du fait de l'utilisation par EDF-EN des appels à projets (procédure légale), on peut craindre de se trouver avec une centrale utilisant des panneaux "made in China" dont la qualité est inférieure et dont le bilan Carbone serait pire que pour des matériaux fabriqués en Europe (ne serait-ce qu'à cause de leur transport une fois construits).

- Dans ce dossier, je n'ai trouvé aucune mention du coût prévisionnel du projet et il n'est pas fait mention des provisions pour démantèlement en fin de vie du projet. Merci de porter clairement ces indications à la connaissance du public.

- Enfin dernière question, on nous dit que les effets des émissions d'ozone et de SF₆ sur la santé sera faible. Quels sont ces effets sur la santé humaine et sur celle des animaux (bovins)? On ne peut se contenter d'une phrase laconique pour traiter ce sujet sous prétexte que ce projet est situé en zone rurale.

En conclusion, vous comprendrez, Madame, pourquoi, au vu de l'enjeu espéré (fourniture intermittente d'électricité à 1070 foyers) j'émetts un avis négatif sur ce projet. La Lozère n'est malheureusement pas la région la plus adaptée pour construire ce genre de centrale qui aurait toute sa place dans des régions chaudes et ensoleillées).

Je vous saurai gré, toutefois de bien vouloir me communiquer les réponses aux questions posées ci-dessus.
Avec mes remerciements, recevez, Madame, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Christian MATHIEU
Ingénieur géologue retraité
24, route d'Aubrac
Aumont-Aubrac
48130 PEYRE-en-AUBRAC